DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SAINT-PIERRE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 17 NOVEMBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37
Nb. de représentés : 9
Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept novembre à 17h18, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 07/334 :
Subvention aux associations pour le financement de l'emploi

ETAIENT PRESENTS :
MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, OMARJEE Mohammad, DAMOUR Kichena, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, ARAYE Héléna, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, BANDAMA ATIAMA Yvonne, FONTAINE Gaëlle Michelle, DIJOUX Moze, PAPI Lionel.

REPRESENTE (S) :
MM. NARIA Olivier (par Monsieur OMARJEE Mohammad), NARINSAMY Nadège (par Monsieur SELLY Roger), FONTAINE Emilie (par Monsieur MAROUDE GOPALLE Valdo), DERFLA Lisa (Madame AGATHE Chantal), RICHARDSON Jackson (par Monsieur TAN Willy), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame MALIDI Mariaty), RIANI Richard (par Monsieur DAMOUR Kichena), ADIGADOU Marina (par Monsieur LORION David), POTHIN Henri-Claude (par Monsieur TECHER Fabrice Louis).

ABSENTS :
MM. VIENNE Frédéric, LAGARRIGUE Béatrice, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, ANDA SITA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Héléna ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 20 novembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 10 novembre 2026.

Le Maire,

David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740126-20261117-2026-7-334-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Affaire n°07/334 : Subvention aux associations pour le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée :

Considérant les demandes d'aides financières présentées par les associations de Saint-Pierre ;

Considérant l'intérêt communal de soutenir ces associations qui œuvrent en faveur de la population Saint-Pierroise grâce à la mise en place de projets d'insertion par l'emploi dans les quartiers, et qui contribuent ainsi à maintenir la cohésion sociale sur le territoire de la commune,

Considérant le souhait de la Ville d'apporter son soutien au secteur associatif et à la mise en œuvre desdites actions au titre de l'exercice budgétaire 2026,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'attribution de subventions aux associations répertoriées dans le tableau ci-après :**

Associations	Intitulé de l'action	Objet de la demande	Subventions demandées
Association Coopération pour l'aide à l'Enfance et contre la Pauvreté	Projet 1 : 1 PEC (parcours emploi compétences) - Agent d'accueil Période de financement : 29/12/2025 au 28/10/2026	Résiduel	5 000 €
Association pour le Développement d'Insertion de la Ravine des Cabris (ADIRC)	Projet 1 : 1 CDD - Coordonnateur de projet Période de financement : 01/01/2026 au 31/12/2026	Complément de résiduel	5 000 €
Association Du Côté Des Femmes	Projet 1 : 1 PEC - Agent polyvalent Période prévisionnelle de financement : 01/12/2026 au 31/07/2027	Résiduel	6 000 €
Association Sportive et Culturelle de Grands-Bois (ASC GB)	Projet 1 : 1 PEC - Agent administratif Période prévisionnelle de financement : 01/12/2026 au 31/07/2027	Résiduel	4 950 €
	Projet 2 : 1 PEC - Assistant éducateur Période prévisionnelle de financement : 01/12/2026 au 31/07/2027	Résiduel	4 950 €
Total	5 emplois		25 900 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20261117-2026-7-334-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :
028 65748 123 RESIDUEL

- **D'APPROUVER les conventions ci-annexées ;**

- **DE L'AUTORISER, lui ou l'un des Adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

D.G.S. S.DUMOUTIER

COMMUNE DE SAINT-PIERRE • REUNION •

David LORION

MUNICIPAL CONSEIL

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20261117-2026-7-334-DE
Date de télétransmission : 19/11/2026
Date de réception préfecture : 19/11/2026